

Modèle de bilan de liquidation : exemple et guide pratique

Ce modèle vous aide à établir un bilan de liquidation pour une entreprise en cours de dissolution. Il comprend un exemple chiffré, des instructions pas à pas et un tableau à remplir. Ce document est un support illustratif : faites-le valider par un expert-comptable et respectez les obligations légales en vigueur.

Ce modèle est fourni à titre d'exemple et ne constitue pas un document légal. La liquidation d'une entreprise est une procédure encadrée juridiquement. Consultez un professionnel (expert-comptable, avocat) pour garantir la conformité de votre bilan de liquidation.

Mode d'emploi

1. Rassemblez les informations financières : dressez la liste de tous les actifs (biens, créances, disponibilités) et passifs (dettes, emprunts, dettes fournisseurs) de l'entreprise à la date de clôture de la liquidation.
2. Évaluez les actifs : déterminez la valeur vénale de chaque actif (valeur de revente) ou la valeur de réalisation, en tenant compte des éventuelles décotes.
3. Évaluez les passifs : vérifiez l'exactitude des dettes, y compris les intérêts courus et les frais de liquidation.
4. Remplissez le tableau : reportez les montants dans les colonnes appropriées, en distinguant actif et passif.
5. Calculez le résultat de liquidation : faites la différence entre le total de l'actif et le total du passif. Si le résultat est positif, il s'agit d'un boni de liquidation ; s'il est négatif, d'un mali.
6. Faites valider le document : présentez le bilan de liquidation aux associés et faites-le approuver lors de l'assemblée générale. Déposez-le ensuite au greffe du tribunal de commerce.

Structure du document

Le bilan de liquidation comprend : 1) un tableau de l'actif (immobilisations, créances, disponibilités), 2) un tableau du passif (dettes, provisions), 3) le calcul du résultat de liquidation (boni ou mali), 4) la signature du liquidateur.

Exemple chiffré

Prenons l'exemple d'une société 'ABC SARL' en liquidation. Actif : immobilisations (matériel) : 10 000 €, créances clients : 5 000 €, banque : 2 000 €. Passif : dettes fournisseurs : 3 000 €, emprunt : 4 000 €, frais de liquidation : 1 000 €. Total actif = 17 000 €, total passif = 8 000 €. Résultat = 17 000 - 8 000 = 9 000 € (boni de liquidation). Ce montant sera réparti entre les associés après approbation des comptes.

Modèle prêt à adapter

BILAN DE LIQUIDATION DE [Nom de l'entreprise] Date de clôture : [Date] ACTIF Immobilisations : - Terrains et constructions : [Montant] - Matériel et outillage : [Montant] - Autres immobilisations : [Montant] Total immobilisations : [Total] Actif circulant : - Stocks : [Montant] - Créances clients : [Montant] - Disponibilités (banque, caisse) : [Montant] Total actif circulant : [Total] Total actif : [Total] PASSIF Dettes : - Dettes fournisseurs : [Montant] - Dettes fiscales et sociales : [Montant] - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : [Montant] - Autres dettes : [Montant] Total dettes : [Total] Provisions : - Provisions pour risques et charges : [Montant] Total provisions : [Total] Total passif : [Total] RÉSULTAT DE LIQUIDATION Total actif - Total passif = [Résultat] Boni de liquidation (si positif) / Mali de liquidation (si négatif) : [Montant] Fait à [Ville], le [Date] Le liquidateur : [Nom et signature]

Checklist

- ☐ J'ai identifié tous les actifs et passifs de l'entreprise.
- ☐ J'ai évalué les actifs à leur valeur de réalisation.
- ☐ J'ai vérifié l'exactitude des dettes et des créances.
- ☐ J'ai inclus les frais de liquidation (honoraires, publicité).
- ☐ J'ai calculé le résultat de liquidation (boni ou mali).
- ☐ J'ai fait approuver le bilan par les associés.

☐ J'ai déposé le bilan au greffe du tribunal de commerce.

☐ J'ai informé les créanciers de la clôture de la liquidation.

Questions fréquentes

Quelle est la différence entre un bilan de liquidation et un bilan comptable classique ?

Le bilan de liquidation est établi à la date de clôture de la liquidation, avec pour objectif de déterminer le résultat final de la dissolution. Il évalue les actifs à leur valeur de réalisation (vente) et prend en compte les dettes restantes. Un bilan comptable classique est établi à la clôture de l'exercice, selon les principes comptables de continuité d'exploitation.

Qui doit établir le bilan de liquidation ?

Le liquidateur, désigné par les associés ou le tribunal, est chargé d'établir le bilan de liquidation. Il doit être assisté d'un expert-comptable pour garantir la régularité des comptes. Le bilan est ensuite présenté à l'assemblée générale des associés pour approbation.

Que se passe-t-il si le passif est supérieur à l'actif ?

Si le passif dépasse l'actif, on parle de mali de liquidation. Dans ce cas, les créanciers peuvent ne pas être entièrement remboursés. Le liquidateur doit alors suivre une procédure spécifique, éventuellement une procédure collective (liquidation judiciaire) si l'entreprise est en cessation des paiements.